

**Rapport Analytique sur
l'Attitude
des Musulmans du Liban
depuis le 13 Avril 1975**

— 8 —



Documentation **Octobre 1976**

Rapport Analytique sur l'Attitude des Musulmans du Liban depuis le 13 Avril 1975

Les quelques semaines écoulées et les toutes prochaines seront, sans doute, celles où les observateurs rechercheront les perspectives d'avenir de ce Liban de 1943, encore indiscernables dans la complexité d'évènements, si largement déconcertants, qui ont caractérisé la guerre libano-palestinienne: l'Etat s'écroulant sous les coups des Organisations de réfugiés palestiniens, infiltrés ou établis sur son sol, l'alliance ou la complicité d'un secteur libanais avec ces réfugiés, l'intervention syrienne à visages successivement si différents qu'ils prennent un air caractérisé de système de bascule.

Pour retrouver ces perspectives, il faudrait fixer, à leur place, dans la grille, la multitude de facteurs politiques internes ou externes du problème, facteurs si variés et si inextricablement enchevêtrés, que l'on renonce à les passer en revue, ou même, à les énumérer.

Mais il en est un, et un seul, qui, d'emblée, paraît être la clef de voûte de toute explication du passé et de toute perspective d'avenir, et sans lequel toute vision, tant du passé que de l'avenir, relèverait bien plus de l'illusion que de la réalité. Ce facteur, si l'on veut dire les choses sans ambages, n'est autre que le rôle joué par les citoyens musulmans du Liban, dans la trame des événements de la guerre que les Palestiniens font, plus particulièrement, aux Libanais chrétiens.

Il serait oiseux de revenir, ici, sur ce qui a été souvent rappelé et démontré concernant ces règles d'éthique propres à l'Islam, qui s'opposent inéluctablement:

- d'une part, à ce que le citoyen musulman du Liban, gouverné par une Autorité non islamique, puisse accepter cette Autorité comme définitivement établie, ou renoncer au concept de la «Oummah» — ensemble du monde islamique — qui le soude littéralement à ce monde et, par là, à toute cause de caractère islamique, fût-ce au détriment du Liban,

- d'autre part, à la constitution, au sein de l'Etat libanais, d'une nation libanaise, au sens occidental du mot, celle-ci ayant pour corollaire son arrachement, jugé impensable, à la «Oummah».

En cela d'ailleurs, le Musulman du Liban, et il faut lui rendre cette justice, est parfaitement fidèle à lui-même, d'une fidélité qui a été, manifestement, le facteur de fragilité de l'Etat libanais puisqu'elle a constitué, par rapport à un consensus islamo-chrétien sur l'identité et l'avenir de cet Etat, un obstacle infranchissable.

Le rôle de l'Islam libanais, dans la trame de la guerre des Palestiniens contre les Libanais non musulmans, a été rigoureusement conforme aux règles propres à l'éthique de l'Islam. Les réactions populaires, aussi bien que les attitudes des hommes politiques, ont toujours offert en commun, une parfaite concordance avec ces règles.

On ne remontera pas ici à l'époque (1969) où ont été conclus les accords du Caire, meurtriers pour l'Etat, ni à celle qui les a suivis, et où sans l'attitude de l'Islam libanais, ces accords n'auraient pas été arrachés (ou imposés) aux Autorités libanaises, et où leur application n'aurait pas donné lieu à d'incroyables violations qui ont subverti les institutions de l'Etat.

Dans le cadre de cette recherche, on ne remontera pas au delà d'Avril 1975.

Or déjà, la collusion du gauchisme, tant international que local, avec les Palestiniens, était aussi avancée qu'éclatante. Les plans de destruction de l'Etat libanais, bouc émissaire substitué au Royaume de Jordanie qui, pour sa part, avait opposé son refus victorieux de monter sur le bûcher de la rédemption palestinienne, étaient prêts. La formidable orchestration de la propagande contre l'Etat et toutes ses institutions, au moyen de la presse, littéralement achetée et asservie, battait son plein. Il s'agissait, pour les conjurés, de retirer conjointement, le profit qu'ils recherchaient, ensemble, de la désintégration de l'Etat.

A — Ce fut sur cet arrière-fond de tableau que se produisit l'incident de Ain-Rommaneh (13 Avril 1975) dont la suite des événements a montré, à suffisance, qu'il n'était qu'une machination des Palestiniens et de leurs alliés, hors les murs ou dans les murs, destinée à déclencher le processus de cette désintégration.

Nous rappelons, ici, cet incident en raison de ce fait essentiel, caractéristique de l'attitude de l'Islam libanais, à savoir, l'appel à l'exclusion du pouvoir, du parti *Kataeb* qu'on prétendait réduire à l'état de lépreux politique, à titre de sanction pour le méfait qui lui était attribué.

Semblable exclusion, dans l'optique du secteur chrétien tout entier, paraissait devoir emporter

directement, dans une société politique essentiellement pluraliste, véritable confédération politique au sein du territoire de l'Etat, l'exclusion de la tendance chrétienne, devenue ainsi lépreuse, par ricochet. Il n'est pas sans intérêt de noter ici la prodigieuse popularité qu'ont trouvée les résonances de cet appel, dans les rangs de la masse musulmane qui, de sang-froid, ne voyait aucun inconvénient, bien au contraire, à cette exclusion, dont l'effet immédiat eut été la disparition, de la scène politique, d'un gêneur, mais qui se trouvait être alors l'interlocuteur chrétien généralement considéré comme valable. La suite des événements a montré combien ce fait est révélateur de l'extrême impatience de la masse musulmane de voir peser sur les options politiques de l'Etat, un poids — si légitime soit-il du point de vue démocratique — faisant contrepoids à la tendance musulmane de cette époque, de laisser aux Palestiniens, à l'égard de l'Etat, la main totalement libre. Cette main libre, apparaissait aux Musulmans, et leur apparaît, sans doute encore, parfaitement légitime. Car quelle différence d'intérêt peut-il y avoir entre les Palestiniens, musulmans, et les Musulmans libanais, lorsque les uns et les autres sont indissociablement unis dans la «Oummah». L'Etat libanais, institution artificielle, provisoire et rigoureusement illégitime aux yeux de l'éthique islamique, ne peut servir de raison valable pour opérer

entre eux quelque scission que ce soit.

Il est à reconnaître que l'appel à l'exclusion du pouvoir, de la tendance chrétienne, ne fut que trop bien entendu. Irréalisable par les voies légales, il le fallait réaliser par la force, et, pour cela, s'aligner avec les Palestiniens contre les concitoyens chrétiens. De fait, l'Islam libanais, après avoir pris la soigneuse précaution de s'adonner d'oripeaux progressistes et gauchistes, destinés à donner à l'aventure les aspects d'une lutte intérieure de classes ou de partis, est effectivement monté à l'assaut avec les Palestiniens, contre les concitoyens chrétiens qui se refusaient à admettre, plus longtemps, la tendance de plus en plus accusée des Palestiniens à partager, sinon en droit, du moins en fait, le pouvoir au Liban. Avec la décantation des événements ou leur recul, on aperçoit aujourd'hui, plus clairement, combien leur motivation résidait fondamentalement dans l'irrédentisme islamique, issu des principes qui gouvernent le concept de la «Oummah», et pas du tout dans le gauchisme ou le progressisme. Mais là n'est pas notre propos. Notre propos est de souligner, à cette occasion, combien apparaît insolite, au point de vue du civisme, tel qu'il se conçoit dans la civilisation moderne de l'Occident qui est assez typiquement celle des Chrétiens du Liban, le fait que les citoyens d'un même Etat, en l'occurrence, les Musulmans de ce pays, trouvent naturel, de s'aider de la force constituée par des

étrangers (les Palestiniens) contre leurs concitoyens (les Chrétiens du Liban), sous le prétexte que la cause de ceux-là, au regard du concept de la «Oummah», est plus juste que celle de ceux-ci, fondée sur des conceptions et des valeurs inopérantes au regard de ce concept.

C'est ainsi qu'apparaissent irrémédiablement inconciliables les deux sens totalement différents que les uns et les autres prêtent au civisme, avec la même bonne foi, sans doute, et la même conviction.

En d'autres termes, il s'agit d'offrir à la méditation de tous ceux qu'intéresse le problème libanais, la recherche d'un pacte qui pourrait agencer ces deux conceptions du civisme. A moins qu'on ne considère, comme nous pensons être le cas, que dans un domaine ainsi délimité, il n'y a virtuellement pas de pacte possible.

B — Le pessimisme s'accroît avec un autre aspect de l'attitude islamique. Aspect curieusement aussi irrationnel, considéré selon les lois de la logique, que conforme aux intérêts de l'Islam libanais, si l'on considère ces intérêts comme procédant du concept de la «Oummah». Nous nous référons, ici, à l'attitude des Musulmans libanais à l'égard de l'intervention syrienne. Mais avant de rappeler quelle fut cette attitude, il convient de dissiper certaines apparences, certaines illusions, et de restituer au rôle syrien son véritable jour.

On pourrait, dans la guerre libano-palestinienne, s'exprimer comme l'Écriture et dire: «Au commencement était la Syrie...» En effet, sans l'appui de la Syrie, accordé à la Résistance, à l'intérieur du Liban, depuis qu'elle fut instituée, il est probable que les Organisations palestiniennes, malgré l'appui islamique local qui leur était accordé d'une façon illimitée, ne seraient jamais devenues ce qu'elles ont réussi à devenir. Et sans ce même appui, la guerre n'aurait pas été et n'aurait pu être déclenchée. La Syrie s'y est trouvée partie prenante avant même son engagement. Et l'on a déjà souvent décrit la collusion des Syriens avec les Palestiniens, le gauchisme et l'Islam libanais. En un mot, la Syrie avait pris par la main cette guerre avant même qu'elle n'eut éclaté. Les raisons pour lesquelles elle a, par la suite, modifié sa politique et se trouve aujourd'hui dans un camp opposé à celui qu'elle-même avait suscité à l'origine, demeurent des plus obscures, ou à tout le moins, des plus incertaines. Seules les conjectures sont permises: alors qu'il croyait manœuvrer les Palestiniens au Liban, le Président syrien Assad, se serait-il senti manœuvré lui-même par les Palestiniens, en Syrie même? et aurait-il alors voulu les tenir à carreau? Ou bien, engagé dans l'aventure libanaise, aurait-il subi des pressions pour s'en dégager sur une ligne différente que celle qu'il avait choisie pour s'y engager? Se serait-il tout simplement rendu compte

qu'il faisait un jeu qui pourrait, un jour, se retourner contre lui? Israël ou les Etats-Unis auraient-ils joué quelque rôle dans ce retournement? Il n'y a pas lieu ici de s'occuper de ces diverses conjectures, mais seulement de rappeler les deux pôles assez inexplicablement opposés de l'intervention syrienne.

Le discours du Président Hafez Assad, prononcé le 20 juillet 1976, les évoque avec un réalisme frappant. Les Forces libanaises (chrétiennes) venaient de s'emparer de deux places fortifiées (Maslakh et la Quarantaine) tenues par les Palestiniens et leurs alliés locaux. Elles esquissaient une marche virtuellement promise au succès, vers les quartiers ouest de Beyrouth pour libérer ce secteur où se trouvait implanté le gros des forces adverses conjuguées. Dans leur affolement, les Musulmans libanais qui se sont toujours considéré comme aussi organiquement liés à la Syrie, en tant qu'Etat islamique, qu'ils le sont aux Palestiniens musulmans, lancent alors des appels pressants à la Syrie qui, ne pouvant plus se dérober devant la virtualité d'un très grave revers militaire qui pouvait lui être imputé, jette alors ostensiblement le masque de la neutralité et, par mesure de représailles, intervient de tout son poids militaire à Damour, à Jiyeh et à Saadiyat. La destruction de ces paisibles localités, le massacre de leurs habitants, sans distinction d'âge ou de sexe, la violation des cimetières, par des forces syro-palestiniennes venues promptement de Syrie, se

sont donné un air de revanche contre la destruction des deux redoutables forteresses palestiniennes qui obstruaient l'entrée est de Beyrouth, et d'expédition punitive contre les Combattants chrétiens, coupables d'avoir démontré que si les Palestiniens étaient demeurés jusque-là invincibles par l'Etat libanais, écartelé par la politique de compromis islamo-chrétien, ils n'étaient certainement pas invincibles, par rapport aux milices chrétiennes, médiocrement organisées pourtant, mais parfaitement décidées.

C'était une sorte de temps des fleurs où l'Islam libanais entonnait les louanges de la Syrie et de son intervention. Les plus belles gerbes d'une rhétorique laudative étaient, alors, à toute heure du jour et de la nuit, déposées aux pieds des autels que, moralement, on avait élevés en l'honneur de la secourable Syrie-sœur.

Mais la fureur, l'indignation, la malédiction et le sarcasme allaient bientôt succéder au torrent des louanges. Cette même Syrie dont l'intervention était accueillie comme un bienfait, digne de la plus haute gratitude, et où l'on ne voyait guère une trace d'atteinte, si faible soit-elle, à la souveraineté de l'Etat, devenait brusquement un envahisseur et un agresseur qui devait se retirer du territoire libanais qu'il n'avait que trop longtemps violé!

C'est qu'entre-temps, la Syrie avait viré de bord. Intervenue pour éviter à Beyrouth l'écrasement

des Palestiniens et de leurs alliés du dedans et de dehors, elle a jugé, pour des raisons que l'on ne devine qu'à demi, ainsi qu'on l'a montré plus haut, qu'elle se devait de faire obstacle au génocide organisé par les Palestiniens avec l'approbation admirative de l'Islam libanais, gêner leurs mouvements d'encercllement des zones chrétiennes isolées et, éventuellement, les repousser de force. Ce retournement, aussi inattendu que spectaculaire, de la politique syrienne, provoque dans les rangs de l'Islam libanais une consternation qui, sur le plan du convivium islamo-chrétien, paraît être pleine d'enseignements. Car c'est un fait qu'aussitôt que l'intervention syrienne prit forme de protection des Chrétiens, voués au massacre par les Palestiniens musulmans surarmés, l'Islam libanais, dépité, a jugé que cette intervention se muait en trahison, et qu'il devenait impératif de lui mettre un terme au plus tôt. Pour dire les choses autrement, et dans la mesure où l'on considère la guerre entre Libanais musulmans et Libanais chrétiens comme une guerre civile, il est manifeste que la partie musulmane de la population avait jugé que, pour vaincre l'autre partie, elle pouvait parfaitement s'appuyer, non seulement sur des résidents pérégrins habitant provisoirement le Liban, mais aussi sur des forces venues d'en dehors des frontières du pays; que tout aussi parfaitement, ces forces se doivent de demeurer engagées dans la mission de réduire la partie

chrétienne de la population qu'elles étaient venues mettre à la raison; et que toute défaillance dans une mission aussi haute, est un acte de trahison.

Ces prédispositions de l'esprit de l'Islam libanais sont révélatrices de toute la difficulté qu'il y a à concevoir la population pluraliste du Liban comme une nation. Et si cette difficulté n'est pas résolue, ou si elle apparaît impossible à résoudre, quelle conclusion convient-il d'en tirer sur le plan de l'avenir auquel est promis l'Etat libanais? C'est ce sur quoi nous souhaiterions voir réfléchir tous les hommes de bonne volonté.

Mais peut-être faudrait-il, avant de s'arrêter déjà à quelque conclusion que ce soit, poursuivre plus avant cette analyse de l'attitude de l'Islam libanais au moyen de quelques autres de ses diverses manifestations.

C — Il en est une, particulièrement déconcertante, et qui, bien considérée, révèle une condamnation systématisée de tout ce qui émane de l'Etat libanais.

On se souvient, sans doute, qu'un très haut dignitaire religieux musulman et qui, de surcroît, jouit moralement d'une grande autorité politique, avait, dans une circonstance aussi grave que solennelle et qui n'était rien moins qu'une entrevue avec le Président Couve de Murville (qui exerçait alors sa mission de médiation), déclaré à ce dernier, que les Chrétiens du Liban étaient les «Blancs de Rhodésie» (Voir les Journaux du 24 nov. 1975). Cette image,

dans la pensée de ce haut dignitaire, devait exprimer en termes topiques, l'idée que les Chrétiens du Liban, par rapport aux Musulmans, formaient une classe de privilégiés. Il s'agissait alors de mettre en avant les vices de la contexture libanaise, sociale et politique.

Mais on se souvient, d'autre part, que le Rassemblement musulman dont la représentativité islamique est aussi incontestable que celle de ce haut dignitaire religieux, dans son mémoire du 6 Août 1976 qu'il a voulu comme l'expression résumée de tous les griefs de l'Islam libanais contre l'Etat (et qu'on a des raisons de croire qu'il a été soumis, avant sa publication, à l'approbation de ce haut dignitaire), a cru devoir, dans ce mémoire, prendre la défense des Organisations palestiniennes qui avaient si longtemps violé la souveraineté de l'Etat, qu'il s'en était trouvé détruit.

Or cette défense, assez singulièrement, s'est trouvée axée sur le climat de démocratie et de liberté qui est celui du Liban et qui aurait, par son essence même, permis aux Palestiniens tous les excès qui leur sont reprochés.

C'est ainsi que l'observateur demeure quelque peu confondu: au Président Couve de Murville (ou à tout autre conciliateur éventuel) on propose l'image des Chrétiens, semblables dans leurs privilèges, aux «Blancs de Rhodésie», mais on défend les Palestiniens auxquels on est «organiquement lié», à partir du climat

de démocratie et de liberté qui règne au Liban.

La question importante, à notre sens, et qui se pose ici d'elle-même, est celle de savoir quelle est la nature véritable de la querelle que recherchent les Musulmans du Liban à leurs concitoyens chrétiens, tantôt par le biais des intérêts palestiniens, et tantôt par le biais des privilèges prétendus? Oui, quelle est donc cette véritable nature?

D — Une autre de ces manifestations de l'attitude des Musulmans — et elle n'est pas des moins intéressantes — réside dans un double silence.

- a) Et d'abord, silence sur la thèse palestinienne selon laquelle la guerre que font les Palestiniens aux Chrétiens du Liban, ne peut ni ne doit trouver de terme avant que la guerre civile entre Chrétiens et Musulmans n'ait connu son épilogue.

C'est, pour dire les choses plus clairement, l'invitation du Libanais chrétien, non encore vaincu dans la guerre, en ce qu'elle a de civil, à négocier avec son concitoyen musulman, non encore vainqueur, alors que l'étranger palestinien, allié du Musulman et organiquement lié à lui, demeure, l'arme au pied, toujours prêt à intervenir en faveur de ce dernier. Cette proposition est si curieusement invraisemblable que l'on n'ose presque pas l'énoncer dans sa

simplicité, on pourrait dire, dans sa nudité. Nous ne nous attacherons pas ainsi à son aspect militaire qui la fait prêter au sourire. C'est plutôt sous cet angle, tant de fois évoqué, d'un Liban «territorialement et nationalement uni», qu'il convient de l'examiner. Sous cet angle, elle apparaît comme une invitation adressée par le Palestinien étranger à son coreligionnaire, musulman du Liban et concitoyen du Chrétien, à tirer, sans vergogne, tout le profit qu'il pourrait, des armes étrangères dirigées contre ce dernier. En termes de civisme occidental (très différent, nous le reconnaissons volontiers, de la notion civique issue de la «Oummah») cette proposition serait rejetée par ceux-là même au profit desquels elle aurait été faite. Elle y serait considérée comme antinationale et antidémocratique.

L'Espagne franquiste que les Stuka et les Savoia avaient aidé à asseoir sa victoire en 1939, n'a pas encore fini de payer une telle erreur.

Mais plutôt que de se refuser à une semblable collusion, pour le salut même de ce Liban, «territorialement et nationalement uni», et qu'il prétend défendre, l'Islam libanais garde un silence qui ne paraît même pas être un silence gêné. Tout au contraire, c'est d'un cœur apparemment léger, semble-t-il, que souvent ses

chefs politiques qui s'entretiennent avec les chefs palestiniens, comme des frères, à cœur ouvert, ont passé sous silence une proposition dont la teneur est positivement inconciliable avec la conception d'un Liban «territorialement et nationalement uni». Jamais aucune presse, exprimant sa tendance, n'a fait allusion à quelque réprobation, si mesurée, si discrète soit-elle, contre cette immixtion violente des Palestiniens dans un conflit dont les protagonistes sont censés ne pouvoir, ni devoir être que des Libanais.

- b) La signification que l'on pourrait trouver à l'autre silence est sensiblement plus inquiétante encore. Elle va au fond du problème libanais, jusqu'aux viscères. Ce silence prend, en effet, figure d'esquive de la difficulté fondamentale que trouve à subsister, plus longtemps encore, un Liban «territorialement et nationalement uni».

Il convient ici de rappeler que les Musulmans libanais ont initié le conflit avec leurs concitoyens chrétiens à partir de leur revendication politique fondamentale, celle de mettre fin aux «privileges» des Chrétiens dont les principaux sont, d'une part, la coutume adoptée depuis 1943, de choisir comme Chef de l'Etat, un Chrétien maronite et, d'autre part, la répartition actuelle des sièges de la Chambre des Députés

selon un ratio de 6-5 en faveur des Chrétiens, alléguant à cet effet — allégation contestée d'ailleurs — que les deux parties, chrétienne et musulmane, de la population, sont déjà numériquement à égalité.

Il convient de rappeler également que, du point de vue des Chrétiens, il ne s'agit guère, ici, de «privilèges», mais de garanties qui, compte tenu du pluralisme essentiel au Liban, leur sont équitablement accordées en considération de deux faits incontestables, à savoir, d'une part, la prodigieuse attraction que le monde arabe, en ce qu'il a d'islamique, exerce sur les Musulmans du Liban, conséquence du concept même de la «Oummah», et, d'autre part, le complément obligé de cette attraction, à savoir que le loyalisme du Musulman libanais va essentiellement à cette «Oummah» et aux intérêts qui s'y attachent, cependant que, pour les Chrétiens, il n'est et ne peut y avoir d'autre loyalisme qu'à l'égard de l'Etat libanais et de ses intérêts.

L'opposition entre ces deux tendances, longtemps dissimulée ou obscurcie en raison même de son caractère explosif, a fini par devenir à ce point aigüe qu'elle a émergé sous une éclatante lumière. La passer encore sous le silence pudique dont on la couvrait encore

soigneusement, il y a très peu de temps, aboutissait à laisser dans l'ombre la donnée essentielle, axiale, en quelque sorte, du problème libanais. Pour les Chrétiens du Liban, la condition sine qua non du convivium politique avec les Musulmans, était constituée par la nécessité logique de ce loyalisme. Logique, selon la conception occidentale du civisme. Mais non point nécessairement logique, pour les Musulmans du Liban et selon le concept islamique de la «Oummah».

Et quand, par deux fois, deux Présidents successifs de la République, dans deux déclarations différentes (Voir les Journaux du 14 février et du 24 septembre 1976) faites dans deux circonstances, sans rapport l'une avec l'autre, ont souligné la nécessité du loyalisme à l'égard du Liban, en équilibrant cette proposition par cette autre, selon laquelle le Liban est arabe, ignorant volontairement ou involontairement, l'incompatibilité de l'une avec l'autre, les Musulmans du Liban ont évidemment manifesté leur satisfaction, bien naturelle, de la deuxième proposition, tout en passant la première sous le plus entier silence. Silence éloquent, s'il en fut, infligeant un démenti cruel au vieil adage selon lequel «qui ne dit mot consent». Car dans la trame de ce silence, on devine, non seulement

que la proposition de loyalisme à l'égard du Liban, est ignorée, mais qu'elle est purement et simplement refusée.

Ainsi, on ne peut plus que s'interroger. Si à un Etat non national, comme le Liban, est refusé le loyalisme d'une partie de ses citoyens, comment pourrait-il, cependant, remplir sa première tâche qui est celle de constituer une nation avec l'ensemble de ses citoyens? Et si la tâche de constituer une nation lui est, dès l'abord, refusée par une partie d'entre eux, quel pourrait devenir son destin?

E — Tant du bord libanais à proprement parler, c.à.d. celui qui soutient la guerre contre les Palestiniens et leurs alliés, ou visibles ou occultes, que de l'autre, engagé dans la guerre aux côtés des Palestiniens, l'élection du Président SARKIS a été accueillie comme celle d'un neutre absolu entre les deux camps adverses. Sa neutralité est telle qu'elle fait figure d'article de foi, aussi bien chez les uns que chez les autres.

Mais il est communément admis qu'il n'en est guère de même du Président du Conseil, M. Rachid Karamé. L'opinion publique, dans les rangs des Libanais chrétiens qui défendent leur pays contre l'emprise palestinienne, a vu en lui, surtout au moment où il avait assumé la charge de Ministre de la Défense,

l'artisan conscient de la désintégration finale de l'Armée, qui devait permettre aux armes palestiniennes de disposer de l'Etat. Sa collusion avec les ennemis du camp libanais chrétien, est illustrée par ce long épisode de la guerre durant lequel il avait constamment allégué, sans broncher, et contre l'évidence aveuglante des faits matériels, que le conflit armé qui avait pour théâtre le Liban, était confiné aux seuls Libanais. C'était un temps où, pour éviter toute intervention internationale, il importait aux Palestiniens, de ne pas figurer dans l'arène. Mais l'on sait que cette allégation a fait l'objet, avec la suite des événements, d'un démenti de dimensions mondiales.

Mais à partir des mêmes considérations, l'opinion publique, dans les rangs des Libanais musulmans, engagés dans le conflit aux côtés des Palestiniens, voit en lui l'incarnation même de l'intégrité politique.

«Vérité en deçà ..., erreur du delà.»

Ce qu'il s'agit de mettre en relief, ici, c'est d'une part, la neutralité unanimement admise du Président Sarkis et, d'autre part, la «belligérance», en quelque sorte, du Président Karamé.

L'intérêt de cette analyse prend tout son sens lorsqu'on observe:

- qu'en tant que Chrétien, maronite, élu aux fonctions de Président de la République, pour y représenter l'existence politique des Chrétiens du Liban, Mr. Sarkis est néanmoins neutre entre

- toutes les parties; neutre au conflit entre Libanais musulmans et chrétiens; neutre au conflit entre les Chrétiens du Liban et les Palestiniens;
- mais qu'en tant que Musulman, remplissant les fonctions de Président du Conseil des Ministres, pour y représenter la tendance musulmane du Liban, M. Karamé est engagé dans les deux conflits auxquels prennent part les Libanais chrétiens;
 - que, malgré la neutralité totale et unanimement admise du Président Sarkis, les Musulmans libanais ont cru devoir manifester leur malaise de voir ce dernier figurer seul — alors que, constitutionnellement, c'est son droit le plus strict — au sommet de Ryadh qui s'est tenu le 18 octobre 1976, sans s'adjoindre M. Karamé, engagé pourtant contre les Libanais chrétiens, dans l'un et l'autre conflits qui les opposent respectivement à leurs concitoyens musulmans et aux Palestiniens.

Serait-on en droit de dire, alors, qu'aux yeux de l'Islam libanais, la neutralité politique du Président chrétien de la République, ne suffit pas à lui conférer la qualité suffisante pour représenter simultanément les Chrétiens et les Musulmans du Liban? — mais que cette qualité pourrait néanmoins être attribuée

au Président du Conseil musulman, si engagé soit-il, avec les Musulmans du Liban dans le conflit qui les oppose aux Chrétiens?

Serait-on en droit d'ajouter, enfin, que les Musulmans du Liban ne conçoivent le gouvernement de l'Etat que comme un «duumvirat» islamo-chrétien, reflétant la confédération de fait des deux grandes familles spirituelles, mais où le Chef chrétien doit être à bonne distance de la tendance dont il émane, et où le Chef musulman doit être entièrement engagé dans celle à laquelle il appartient?

F — Si la question n'avait pas été aussi souvent abordée, traitée et analysée, on aurait fait figurer, dans le cadre de cette recherche, cet autre aspect de l'attitude de l'Islam libanais, qui résulte de sa dénonciation du Pacte national, sous le prétexte qu'il est déjà dépassé, alors que, cependant, ce Pacte a été la raison même de la formation de l'Etat dans toute sa contexture. Sa dénonciation a entraîné, en fait, et dans tous les sens, la dislocation probablement définitive de cet Etat. On ne revient là-dessus que dans la mesure où il est important de noter la propension de l'Islam libanais à ignorer les Pactes, aussitôt que les circonstances le lui permettent.

Les conséquences de l'attitude de l'Islam libanais depuis les événements d'Avril 1975, forment donc le

thème que nous proposons à la réflexion et qui nous paraît fondamental. Le vouloir ignorer, c'est persister à résoudre un problème sans pourtant disposer de ses données; un peu à la manière de tous ces hommes politiques étrangers, Chefs d'Etat, Ministres ou autres responsables — devant les responsabilités desquels le commun des mortels ne peut que trembler — qui, pieusement, et avec la force de la foi du charbonnier et une rare autorité, se déclarent pour un Liban «territorialement et nationalement uni», alors que, sans doute, les données ci-haut exposées, leur ont toujours, soit échappé, soit été dissimulées, soigneusement.

Et l'on se demande alors: si tous ces grands de ce monde avaient connu on pu connaître ces données, auraient-ils persisté, avec la même assurance et la même autorité, à se déclarer pour un Liban «territorialement et nationalement uni», ou bien, par une naturelle association d'idées, n'auraient-ils pas pensé à ce simple principe dont ils ont, sans doute, quelquefois, ouï parler et qui n'est autre que le droit des peuples divers de disposer d'eux-mêmes?

Mais quelles que puissent être les dispositions d'esprit de ces grands de la terre, il apparaît, manifestement, que s'ils sont demeurés jusque-là imperméables à une telle association d'idées, il n'en reste pas moins que, localement, elle s'est fait jour et, déjà, chemine plus sûrement que lentement.

Collection: «Question Libanaise»

Brochures parues:

- 1 — Témoignages vivants sur la crise que traverse le Liban, 1975
- 2 — Note sur la Question Libanaise, 1975
- 3 — Lumières franches sur la Question Libanaise, 1975
- 4 — La crise libanaise dans ses principales dimensions, 1976
- 5 — Note explicative sur la situation au Liban, 1976
- 6 — Liban 1975-1976 Qu'avons-nous fait et que faire? 1976
- 7 — Génocide au Liban, 1976



للتنوير والأبحاث

Documentation & Research 1 L.L.